



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

inter'com

L'info de la Communauté de communes Val de Cher Controis



DOSSIER CŒUR DE FRANCE À VÉLO

La véloroute fête ses 1 an

Crédit photo D. Darrault - CRT Centre-Val de Loire

Actu

6 Les dernières brèves du Val de Cher Controis

Dossier

17 La véloroute Cœur de France à vélo, 1 an après

Agenda

23 Découvrez les événements proches de chez vous

Édito



C'est avec fierté et détermination que j'entame ce nouveau mandat de président du Val de Cher Controis pour les six années à venir. L'élection de notre exécutif le 14 avril, à la quasi-unanimité, symbolise l'unité de nos 33 communes autour d'un projet commun et fédérateur pour notre territoire.

Elle illustre notre volonté de travailler ensemble, dans la diversité, au service des habitants, des jeunes, des associations, des entreprises et du monde agricole. Cet intérêt communautaire partagé s'exprimera dans des politiques touchant à notre quotidien (santé, enfance - jeunesse, déchets, eau et assainissement, logement, équipements sportifs) mais aussi à l'attractivité et au développement économique et touristique, l'ADN du Val de Cher Controis.



Avec une équipe de 13 vice-présidents et un bureau mobilisé, représentant tout le territoire, nous allons, en confiance, faire avancer le Val de Cher Controis et l'ouvrir sur un environnement en profonde mutation. Un prochain séminaire actualisera les priorités de ce projet de territoire et établira de façon transparente, un pacte financier et fiscal avec les communes. Vous le savez, il faut nous adapter aux nouvelles réalités financières et réglementaires en veillant à l'équilibre territorial et aux fragilités sociales.

Les priorités seront nombreuses : en termes d'accès aux logements et de rénovation de l'habitat, un sujet majeur pour accueillir les familles et la main d'œuvre dont ont besoin nos entreprises mais aussi accompagner le vieillissement et répondre à la crise énergétique ; en termes de santé pour répondre aux demandes croissantes et au manque de professionnels ; en termes de gestion de l'eau et de l'assainissement, nouvelle compétence communautaire depuis janvier 2025, avec un programme d'investissement de 60 millions d'euros et la volonté d'optimiser et rationaliser le service offert.

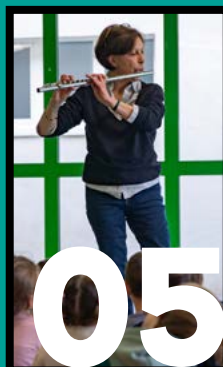
Les politiques en direction de la petite enfance pour soutenir les familles, les animations pour les jeunes créatrices de lien social, la gestion de nos équipements sportifs, l'accueil et le soutien aux commerces, aux entreprises et à l'apprentissage resteront prioritaires tout comme l'accès à la culture, indispensable levier face à la sauvagerie et au repli sur soi.

Vous le constaterez dans le dossier de ce magazine, le projet Cœur de France à vélo, dont nous fêtons la première année du lancement, sera aussi au centre de notre attention avec sa mise en tourisme en lien avec le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais et nos partenaires. Ce projet, vecteur de dynamisme économique va aussi forger notre identité territoriale autour des richesses de notre patrimoine historique, fluvestre, naturel, de notre gastronomie ou de notre culture.

Je conclurai en exprimant ma gratitude aux services communautaires qui travaillent au quotidien au bien commun dans nos 33 villes et villages. Élus et fonctionnaires, nous contribuons ensemble dans l'unité au bien-vivre dans le Val de Cher Controis.

Jacques Paoletti,
Président

Sommaire



INSTANTANÉS // 04

Retour en photo sur l'actualité de votre communauté de communes

ACTU // 06

Découvrez les nouveaux élus communautaires et les dernières infos sur les projets et missions de la communauté de communes

DOSSIER CŒUR DE FRANCE À VÉLO // 17

AGENDA // 23

Votre territoire

Nos missions



- Développement économique
- Agriculture
- Tourisme
- Aménagement de l'espace
- Habitat
- Eau et assainissement
- Environnement
- Santé et famille
- Enfance jeunesse
- Culture et patrimoine
- Solidarité
- Sport



Fréquentation record pour l'édition 2026 du forum jobs d'été avec 127 jeunes à la recherche d'un emploi saisonnier



L'accueil de loisirs de Contres sensibilise les enfants à la nature avec le projet "Graines de liens"



La gestion des centres aquatiques de Faverolles-sur-Cher et du Controis-en-Sologne est déléguée à Prestalis depuis le 1^{er} avril 2026



Paris Taipei accompagné des élèves et enseignants de l'école de musique pour un Dimanche en famille



Défilé des enfants de l'accueil de loisirs de Saint-Georges-sur-Cher sur la ligne d'arrivée du Tour du Loir-et-Cher



Présentation d'instruments de musique à l'école de Châtillon-sur-Cher



Finale des Petits champions de la lecture au théâtre du Grand Orme



La communauté de communes soutient l'achat d'équipements pour faciliter l'accueil de spectacles dans les salles des fêtes



Le territoire d'industrie Sologne Val de Cher a représenté le savoir-faire des industries locales au salon international Global Industrie

Démocratie

Retour sur les élections communautaires 2026

Les élections municipales de mars 2026 ont permis d'élire 62 élus dans les 33 communes du territoire pour former le conseil communautaire Val de Cher Controis. Lors du premier conseil de la mandature, les élus communautaires ont renouvelé leur confiance en Jacques Paoletti, réélu président de l'intercommunalité. 13 vice-présidents et 9 conseillers ont également été élus pour former le bureau communautaire.



Jacques Paoletti
Président
Saint-Georges-sur-Cher



Stella Cocheton
Vice-présidente
Finances
Selles-sur-Cher



Jean-François Marinier
Vice-président
Eau, assainissement
et gestion des milieux
aquatiques et prévention
des inondations
Monthou-sur-Cher



Élodie Péan-Norguet
Vice-présidente
Ressources humaines
et mutualisation
Le Controis-en-Sologne



Christian Saux
Vice-président
Développement culturel
Châteaueux



Christine Olivier
Vice-présidente
Services à la population
Pontlevoy



Karine Michot
Vice-présidente
Urbanisme et aménagement
du territoire
Le Controis-en-Sologne



Damien Hénault
Vice-président
Développement touristique
Monrichard Val de Cher



Jean-Pierre Rabusseau
Vice-président
Plan Climat Air Énergie
Territorial et mobilité
Coudes



Jean-Pierre Charles-Guimpied
Vice-président
Équipements sportifs et
protection animale
Sassay



Olivier Racault
Vice-président
Infrastructures
Faverolles-sur-Cher



Éric Carnat
Vice-président
Habitat
Saint-Aignan



Antoine Lelarge
Vice-président
Aires d'accueil des
gens du voyage
Le Controis-en-Sologne



Daniel Sinson
Vice-président
Agriculture et
patrimoine naturel
Meuses



Retrouvez
l'intégralité du
trombinoscope
des élus en
flashant le QR
code



Le conseil communautaire s'est réuni pour la première fois du mandat le 14 avril 2026

Membres complémentaires du bureau

- Guy Doussaud, Selles-sur-Cher
- Annick Goineau, Mareuil-sur-Cher
- Thierry Gosseaume, Choussy
- Bérengère Chérel, Chissay-en-Touraine
- Daniel Charluteau, Thésée
- Cécile Gomes-Recchia, Oisly
- Lionel Pichon, Soings-en-Sologne
- Laurent Albert, Pouillé
- Bruno Flachet, Couffy

Conseillers communautaires

- Patrice Blondeau, Angé
- Alain Poma, Châtillon-sur-Cher
- Nacera Bachatene, Châtillon-sur-Cher
- Yannick Trotignon, Chémery
- Julien Verrier, Chissay-en-Touraine
- Guillaume Collin, Le Controis-en-Sologne
- Séverine Audiane, Le Controis-en-Sologne
- Jean-Luc Brault, Le Controis-en-Sologne
- Anne-Sophie Duisit, Le Controis-en-Sologne
- Élisabeth Augé, Faverolles-sur-Cher
- Raphaël Beltran, Fresnes
- Christelle Badier, Fresnes
- Franck Baillieul, Gy-en-Sologne

- Cécile Marino, Lassay-sur-Croisne
- Daniel Dupont, Mareuil-sur-Cher
- David Salliot, Méhers
- Marie-Pierre Beau, Meusnes
- Katia Chmiel, Monthou-sur-Cher
- Marie Fortier, Montrichard Val de Cher
- Jean-Claude Gagneux, Montrichard Val de Cher
- Patrick Percevault, Montrichard Val de Cher
- Philippe Sartori, Noyers-sur-Cher
- Sylvie Bouhier, Noyers-sur-Cher
- Jean-Louis Berthault, Pontlevoy
- Christine Julien-Lefebvre, Rougeou
- Zita Gomes De Sa, Saint-Aignan
- Christophe Pinguet, Saint-Aignan
- Dominique Vaillant, Saint-Georges-sur-Cher
- Sabine Martin, Saint-Georges-sur-Cher
- Fabrice Raymond, Saint-Julien-de-Chédon
- Michel Trotignon, Saint-Romain-sur-Cher
- Sylvie Loustalot, Saint-Romain-sur-Cher
- Christelle Baumert, Sassay
- Évelyne Cail, Seigy
- Michèle Gauthier, Selles-sur-Cher
- Cécile Vrain, Selles-sur-Cher
- Maryline Généro, Soings-en-Sologne
- Sylvie Pavone, Thésée
- Fabien Métivier, Vallières-les-Grandes

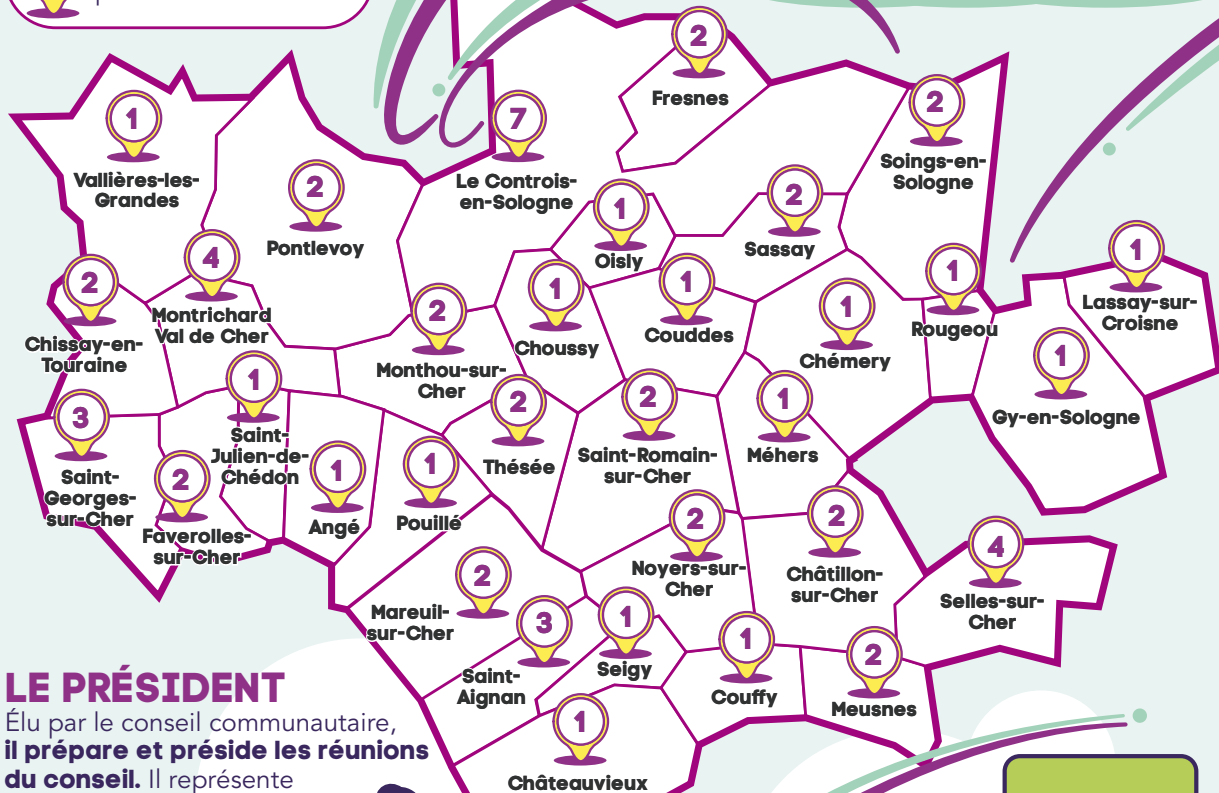
COMMENT FONCTIONNE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS

Elle regroupe **33** communes. Les **62** conseillers communautaires sont élus lors des élections municipales. Ils forment le conseil communautaire.



x nombre de conseillers par commune



LE PRÉSIDENT

Élu par le conseil communautaire, **il prépare et préside les réunions du conseil**. Il représente l'exécutif de la communauté de communes. À ce titre, **il met en œuvre les décisions votées par le conseil communautaire**.



LES COMMISSIONS

Elles sont présidées par le président ou les vice-présidents en fonction du domaine de compétences qui leur est délégué. Elles **élaborent et proposent des projets** au bureau ou au conseil communautaire. Elles ont un rôle consultatif.



LES MISSIONS DU VAL DE CHER CONTROIS :



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il décide des **grandes orientations de la Communauté de communes**.
Il se réunit une fois par mois pour décider des projets à mener et pour voter les décisions.



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est composé **du président, des 13 vice-présidents** et de **9 membres élus** parmi les conseillers communautaires. Il débat sur les dossiers en amont du conseil communautaire et prends des décisions sur les sujets qui lui ont été délégués.



LES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Ils mettent en œuvre **les décisions politiques et accompagnent les élus** au quotidien dans l'exercice de leur mandat.



LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Instance de concertation, la conférence des maires réunit l'ensemble des maires pour **échanger sur les politiques communautaires et les grands axes de développement du territoire**.

ROKOVOKO



Environnement



Santé et famille



Enfance jeunesse



Culture et patrimoine



Solidarité



Sport

Finances

Un territoire, une force commune

Dans un contexte financier incertain, la Communauté de communes Val de Cher Controis conserve les moyens de porter les ambitions exprimées par ses 33 communes. Pour les préserver, un cap clair s'impose : rationaliser les dépenses et renforcer la mutualisation. Entretien avec le Président Jacques Paoletti.

Comment abordez-vous ce début de mandat dans le contexte actuel ?

Jacques Paoletti : L'année 2026 s'ouvre dans un climat économique et financier sous tension. Les collectivités locales sont directement mises à contribution pour participer à l'effort national de redressement des comptes publics, et le bloc communal se retrouve en première ligne.

Notre territoire n'échappe pas à cette réalité. La Communauté de communes Val de Cher Controis aborde ce début de mandat avec des bases solides et un programme d'investissement ambitieux, mais les équilibres sont fragilisés par le contexte économique. La baisse des recettes, la fin de certaines ressources et la hausse des charges de fonctionnement viennent réduire concrètement nos marges de manœuvre.

Quelles priorités se dégagent pour les années à venir ?

J. P. : Il faut le dire clairement : il nous faudra arbitrer. Préserver la qualité du service public et notre capacité à investir suppose des choix assumés. Cela implique de concentrer nos efforts sur les projets essentiels, de contenir nos dépenses de fonctionnement et d'engager un effort réel d'optimisation de nos moyens. Cet effort sera collectif.

Dans ce contexte, nous faisons le choix de la responsabilité. Maîtriser nos dépenses n'est pas un renoncement : c'est une condition pour continuer à agir dans la durée. C'est refuser de subir demain ce que nous pouvons anticiper aujourd'hui.

Quelle place pour la coopération entre les communes et l'intercommunalité ?

J. P. : La mutualisation sera l'un des leviers majeurs de cette stratégie. Elle ne doit plus être une option, mais un réflexe. Partager des services, rationaliser nos organisations, coordonner nos actions : ce sont des décisions concrètes qui permettent de réduire les coûts tout en maintenant un service public de qualité.

« Préserver la qualité du service public et notre capacité à investir suppose des choix assumés. »

C'est aussi un choix politique : celui de faire territoire sans opposer communes et intercommunalité. En unissant nos forces, nous pouvons préserver l'essentiel et continuer à porter des projets structurants, utiles à nos habitants.

Faire ce que nous ne pouvons plus réaliser seuls, en s'appuyant sur la confiance entre élus et l'envie d'agir : c'est cela, la logique que nous devons renforcer.

Avec quel état d'esprit abordez-vous ce mandat ?

J. P. : Avec lucidité et détermination. Notre territoire conserve des leviers solides pour construire l'avenir. À nous de les activer pleinement, en assumant les efforts nécessaires aujourd'hui pour garantir nos capacités d'action demain.

Cela suppose de la clarté, de la constance et du courage dans les décisions à venir. Mais c'est aussi une conviction : en agissant collectivement, nous avons les moyens de relever ce défi. ■

322 000 €

de baisse de dotation de l'État estimée en loi de finances 2026

24,7 M€

inscrits au programme d'investissement 2026-2031

Environnement

Retour sur la crue 2026 du Cher

Entre le 12 et le 25 février, le Val de Cher Controis a subi une crue majeure du Cher entre Selles-sur-Cher et Montrichard Val de Cher. Le niveau d'eau a atteint au maximum 3,76 m à Selles-sur-Cher le 19 février et 3,60 m à Noyers-sur-Cher le 20 février.



Lors de la crue du Cher à Montrichard Val de Cher

La surveillance des digues assurée par les agents de l'Établissement Public Loire, gestionnaire par délégation, et ceux des communes de Noyers-

sur-Cher et Selles-sur-Cher ainsi que les alertes diffusées par la Préfecture de Loir-et-Cher ont permis d'anticiper la montée des eaux et de sécuriser les zones les plus exposées. « Les digues ont parfaitement joué leur rôle de protection et de retenue des eaux » constate Marcelline Charpentier responsable du service environnement du Val de Cher Controis.

Concernant l'itinéraire Cœur de France à vélo, seuls quelques dégâts mineurs ont été relevés et rapidement réparés, le béton ayant parfaitement résisté à la pression de l'eau pour cette 1^{ère} crue.

Enfin, si les piscines communautaires de Saint-Aignan et Faverolles-sur-Cher ont dû être temporairement fermées, on relève peu de dégâts hormis des désordres électriques et un petit effondrement du bassin extérieur en inox du centre aquatique Val de Loisirs à Faverolles-sur-Cher. Les sites ont pu rouvrir au public rapidement.

Cet épisode rappelle l'importance de la vigilance face au risque inondation et de la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour en limiter les conséquences. ■

En bref

Le cuivre c'est fini, place à la fibre !

L'accès au téléphone et à internet via le réseau historique cuivre d'Orange s'achèvera progressivement jusqu'en 2030. Les communes du Val de Cher Controis sont concernées en trois étapes :

- 31 janvier 2027 pour Selles-sur-Cher et Châtillon-sur-Cher,
- 31 octobre 2028 pour Chémery, Couffy, Gy-en-Sologne, Méhers, Meusnes, Noyers-sur-Cher, Rougeou, Saint-Romain-sur-Cher et Seigy,
- 31 janvier 2029 pour les autres.

Après ces dates, les lignes ADSL et téléphoniques fixes ne fonctionneront plus. Pour conserver un abonnement fixe (téléphone ou internet) la migration vers la fibre est obligatoire.

Plus d'infos : www.valdeloirennumerique.fr/la-fibre/fin-du-cuivre/

Les nouvelles entreprises exonérées de cotisation foncière

Pour renforcer l'attractivité et harmoniser les dispositions sur les 3 communautés de communes du Territoire d'industrie Sologne Val de Cher (Val de Cher Controis, du Romorantinais et du Monestois et Sologne des rivières), les élus ont voté l'exonération de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pour les entreprises industrielles, artisanales ou commerciales nouvellement créées ou reprises à partir du 1^{er} janvier 2026.

Cette exonération valable 5 ans est suivie d'un abattement dégressif sur 3 ans (75 %, 50 %, 25 %). Les professions libérales médicales bénéficient également d'une exonération de 2 ans.



Mobilité

Plus de services pour encourager l'usage du vélo

CyclOval2c : nouveau service de location de vélo à assistance électrique

La Communauté de communes Val de Cher Controis vient d'ouvrir son service CyclOval2c avec 50 vélos à assistance électrique proposés à la location. Ce service répond à la volonté de développer l'usage du vélo au quotidien. « Notre objectif est de faire progresser les mobilités douces et d'inciter les habitants à utiliser le vélo pour leurs déplacements professionnels et/ou quotidiens » souligne Marcelline Charpentier, responsable du service environnement du Val de Cher Controis.

Les loueurs de vélos professionnels présents sur le territoire répondent aux besoins des touristes avec des locations de courtes durées. Pour répondre aux besoins des habitants, les élus ont donc opté pour la location longue durée puisque les vélos devront être loués 3, 6 ou 12 mois. Financés avec le soutien de l'État (fonds vert), ils seront disponibles auprès de l'Aihdac Le Phénix, entreprise adaptée locale qui emploie des personnes en situation de handicap.

Spécialisée dans la sous-traitance industrielle, les services, le marquage textile et l'entretien de locaux, l'entreprise, qui compte 68 salariés au Controis-en-Sologne, possède 12 années

d'expérience dans le secteur du vélo. Ses salariés entretiennent ainsi la flotte de vélos à assistance électrique (VAE) de La Poste (Blois-Romorantin-Vendôme), assemblent les vélos électriques (2 000 vélos depuis 6 ans) et entretiennent, réparent et vendent des vélos aux particuliers et entreprises. L'Aihdac dispose aussi d'un camion atelier pour la réparation à domicile ou sur site.

La gestion de la flotte communautaire est assurée par l'Aihdac sous la supervision de Désiré Garand, le responsable du service CyclOval2c avec la mise en place d'une plateforme de réservation en ligne. Les bénéficiaires, qui doivent être majeurs et résider sur le territoire communautaire, bénéficieront d'une courte formation lors de la prise en main et disposeront d'accessoires pour leur sécurité (casque, gilet, support de téléphone) et le transport (sacoche, panier, siège enfant).

Des vélos faciles à utiliser

Conçus par Starway, entreprise créée en 1985 à Tours*, les VAE sont solides et offrent un excellent confort d'utilisation grâce à une technologie innovante, ce que confirment les comparatifs comme celui de Que Choisir. « Nous mettons à disposition notre dernier modèle l'Urban II de couleur blanche qui comporte 40 % de composants français. Livré avec un chargeur, son autonomie maximale est de

80 km selon le mode utilisé (éco, confort ou sport) » précise Carine Krafft, directrice du site Aihdac - Le Phénix au Controis-en-Sologne.

Sans chaîne (remplacée par une courroie dentée), ni dérailleur qui laisse la place à un moteur dans le moyeu arrière, doté de freins à disques hydrauliques, d'un guidon réglable sans outils et d'un feu stop qui s'allume quand on freine, les deux-roues sont disponibles en trois tailles (24, 26 et 28 pouces) et permettent de rouler à 25 km/h, sans effort en toute sécurité. De quoi (re)donner le goût du vélo à celles et ceux qui n'ont pas les mollets de Paul Seixas !

Sans caution, avec assurance (vol, dégradation) et maintenance annuelle incluses, les tarifs attractifs** de la location devraient aussi susciter l'intérêt de personnes désirant découvrir un mode de locomotion moins onéreux qu'un véhicule. C'est le pari que fait Marcelline Charpentier : « 46 % des actifs du territoire travaillent dans leur commune de résidence ce qui fait un potentiel de 5 000 utilisateurs ».

« L'expertise de l'Aihdac, entreprise ancrée sur le territoire, reconnue pour la qualité de sa relation client est aussi un plus pour accompagner les bénéficiaires du service dans leur appropriation de cette solution de mobilité douce et facile » conclut Marcelline Charpentier.

Des demi-journées de formation gratuite seront proposées par le Collectif cycliste 37 pour se familiariser avec la conduite à vélo dans les conditions de circulation.

* 40 000 clients, 250 revendeurs et 12 000 vélos produits annuellement.

** 130 € pour 3 mois, 240 € pour 6 mois et 420 € pour 1 an.

Réservation : <https://cyclo.val2c.fr/>

Aide à l'achat de vélo à assistance électrique

Pour encourager l'usage du vélo électrique dans les déplacements du quotidien, les élus du Val de Cher Controis ont voté en 2025 une aide de 200 € pour l'acquisition d'un VAE neuf ou d'occasion. Elle vient compléter l'aide de la Région Centre-Val de Loire du même montant.

Conditions d'obtention de l'aide :

- Résider sur l'une des 33 communes du territoire (justificatif de domicile demandé) et avoir plus de 16 ans
- Obtenir au préalable l'aide financière de la Région Centre-Val de Loire

- Avoir acheté le VAE auprès d'un vendeur agréé par la région dans les 6 derniers mois
- Avoir choisi un vélo équipé d'un porte bagage et/ou d'un panier ou permettant le port de charges importantes pour qu'il soit compatible avec un usage utilitaire.

Cette aide n'est accordée qu'une seule fois par personne, sur une période de 5 ans. Les bénéficiaires s'engagent à ne pas revendre le VAE acheté grâce à l'aide obtenue avant trois ans, sous peine de devoir la restituer.

Le versement de la subvention est soumis à la réception d'un dossier complet. Les dossiers seront traités selon l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite des crédits budgétaires de l'année en cours réservés à cette opération : 20 000 € en 2026, soit 100 dossiers. À noter que les entreprises ne sont pas concernées. ■

Renseignements : 02 54 79 15 50
contact@val2c.fr

Bon plan

Trois véhicules en autopartage en Val de Cher Controis

Les habitants et visiteurs de la Communauté de communes Val de Cher Controis disposent désormais de trois véhicules électriques en autopartage pour répondre aux enjeux d'une mobilité rurale décarbonée et de lutte contre l'isolement des personnes non motorisées (4 870 habitants soit 10 % de la population).

Grâce à un dispositif financé par la Région Centre-Val de Loire, trois stations Rémi + Autopartage sont accessibles sur les parkings des gares de Montrichard Val de Cher, Noyers-sur-Cher et Selles-sur-Cher depuis le 25 mars. On peut y louer un véhicule électrique neuf (Peugeot E-208) par plage horaire (de 5 h 00 à 12 h 30, de 13 h 30 à 18 h 00 et de 19 h 00 à minuit) ou à la journée pour un tarif modéré. L'autonomie est de 350 km.

Réservation : remiautopartage.clem.mobi

Tarif : 7 € pour une plage horaire, 14 € pour deux et 19 € la journée.



Économie

Premières ouvertures à AGORAé

Aux côtés du Ciné-Sologne Controis, Padel Family et BIMBAM ont ouvert leurs portes en mars sur le pôle AGORAé au Controis-en-Sologne. Les premières semaines d'activité sont positives pour les deux gérants.

« Ça prend bien, il y a un engouement pour le padel avec beaucoup de débutants qui découvrent ce sport ludique » se félicite Gaël Fouquereau à la tête de ce complexe de cinq terrains, réalisé par

l'entreprise saint-aignanaise Fericks - MPI Concept. À la rentrée, une école de padel verra le jour sous la houlette de Robin Beaugnier, moniteur diplômé.

Chez Bimbam, les indicateurs sont aussi au vert à la satisfaction de Mathieu David et de son associé Yavo N'gbesso. À la fois restaurant bistrannique et ping pong social club, ce nouveau concept suscite l'intérêt d'une clientèle qui apprécie les soirées jazz du jeudi. Ouvert 7j/7, le lieu proposera aussi une terrasse pour les soirées d'été.

Dans quelques semaines, c'est un Chope et Compagnie qui enrichira l'offre. Franchisé de l'enseigne nantaise et originaire de Soings-en-Sologne, Nicolas Desplains compte bien créer un lieu de détente pour les particuliers, les familles et les entreprises. Au menu : bar à bières, cave, jeux ou retransmissions sportives.

L'entrepreneur positionné pour développer un parc intérieur de jeux pour enfants ayant renoncé à son projet, une cellule de 700 m² (28 m x 25 m) reste disponible sur le site. Située côté gauche en façade, elle est adaptée pour des activités de loisirs. ■



Bimbam et Padel Family ont ouvert leurs portes au sein d'AGORAé

Enfance jeunesse

Nouvelle impulsion pour La Farandole et Le Bocal

Depuis le 1^{er} janvier, la Communauté de communes Val de Cher Controis a repris la gestion de l'accueil collectif de mineurs La Farandole (3-12 ans) et du secteur jeunes Le Bocal (12-18 ans) de Pontlevoy, auparavant portés par l'association Familles Rurales.

Ce transfert permet aujourd'hui d'inscrire ces deux structures dans une dynamique plus large à l'échelle du territoire, avec une volonté forte de mutualiser les moyens, harmoniser les pratiques et développer de nou-

veaux projets éducatifs.

« Ce changement est une réelle opportunité. Il nous permet de renforcer la continuité éducative entre l'enfance et la jeunesse, tout en gardant la proximité et l'identité locale qui font la richesse de ces structures », souligne Maëlle Jouanneau, directrice responsable des deux structures.

L'objectif reste inchangé : proposer aux enfants et aux adolescents un cadre sécurisant, stimulant et bienveillant, favo-



L'équipe d'animation enfance jeunesse à Pontlevoy

risant l'autonomie, la responsabilisation et la participation active des jeunes dans la vie de la structure.

Avec une équipe de 4 agents permanents, La Farandole accueille jusqu'à 43 enfants et Le Bocal jusqu'à 24 jeunes, autour de projets éducatifs variés. ■

Jeunesse

De jeunes cuisiniers talentueux

Cinquante-deux jeunes des accueils ados communautaires du Controis-en-Sologne, de Montrichard Val de Cher, de Fougères-sur-Bièvre, de Saint-Aignan et de Selles-sur-Cher ont participé au 1^{er} concours de cuisine communautaire le 22 avril dernier. Un projet fédérateur couronné de succès.

14 h 15, gymnase de Selles-sur-Cher, c'est l'effervescence. Thessa Van Wijngaarden vient de distribuer les recettes « secrètes » aux 13 équipes de 4 concurrents inscrites : Les Perdus sans GPS, Cerises... chacune porte un nom différent mais toutes devront réaliser un plat et un dessert en moins de 4 heures chrono.



Les Cuisinières de Fougères dressent leurs assiettes minutieusement

Bienveillants, trois chefs du territoire vont accompagner les jeunes dans cette mission délicate : Thessa Van Wijngaarden (Les 3 Chemins à Saint-Aignan) Stéphane Bureau (La Botte d'asperges au Controis-en-Sologne) et Eymeric Le Puil (le Lion d'Or à Selles-sur-Cher). Ils veilleront au respect du règlement (pas de triche ou de téléphone) et au respect mutuel entre équipes. Comme dans une brigade, elles devront aussi respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

Charlottes sur la tête, Naomie, Enora, Elyna et Louane, 11 ans, du pôle jeunesse fougérois s'activent déjà en bon ordre sous le regard d'Alexis leur animateur. Très organisée, l'équipe Les perdus sans GPS a choisi de préparer son plat de lentilles avec des asperges et une sauce ketchup-mayonnaise-curry.

La confection de la pâte sablée et de la crème pâtissière n'aura pas été sans poser de problème. Imaginative, malgré les difficultés, l'équipe Cerises de Rémy, Noé, Clément et Armand réussit à produire une tarte fruitée digne de ce nom.

« L'objectif du concours est de développer l'autonomie et le sens des responsabilités. Les jeunes ont tout géré de A à Z depuis les courses chez Promocash, la cuisson des plats jusqu'au nettoyage » se félicite David Ozon, responsable du pôle jeunesse Sellois. Le concours était aussi un défi technique et logistique réussi grâce à l'appui précieux des agents de la ville de Selles-sur-Cher et de l'Association des Jeunes de Selles.

18 h. Fin du concours. Les équipes présentent leurs entrées et desserts dressés au jury pour dégustation et notation. « C'est énorme, on ne se sentait pas capables mais on a réussi tous ensemble » déclare Elyna en présentant la magnifique tarte aux six fruits dressée avec minutie dans l'assiette.

Alors que les supporters encouragent leur équipe dans les gradins, le jury se met en mode Top Chef et évalue les plats (goût, dressage) mais aussi l'esprit d'équipe, la gestion du gaspillage, l'hygiène et le respect du timing. Puis, en présence de Christine Olivier, vice-présidente du Val de Cher Controis en charge des services à la population, la remise des prix distinguera les lauréats.

La 1^{ère} place revient aux Cuisinières de Fougères, la 2^e aux Top'chefes de Selles-sur-Cher et la 3^e aux Perdus sans GPS de Montrichard Val de Cher. Ils remportent un repas dégustation dans l'un des 3 restaurants des chefs présents. Le prix Coup de cœur du public revient au groupe Cerises de Fougères-sur-Bièvre. À la clef, un chèque cadeau à la Glacerie de Saint-Aignan.

« Les jeunes ont parfaitement joué le jeu sur la durée et fait preuve de créativité » se réjouissait Thessa Van Wijngaarden tandis que Stéphane Bureau s'avouait « bluffé » par leur état d'esprit : « cet évènement est fédérateur pour les jeunes du territoire, il peut aussi aider à faire naître des vocations ». L'après-midi se terminera par un repas partagé, où chacun dégustera les mets préparés, et une soirée DJ. Bien méritée, non ? ■

DOSSIER

CŒUR DE FRANCE À VÉLO



Le 23 mai 2025, la véloroute Cœur de France à vélo qui traverse le Val de Cher Controis sur 50,5 kilomètres était inaugurée concrétisant un projet partenarial avec nos voisins du Romorantinais et du Monestois. Un an après, ce projet fédérateur connaît un démarrage très encourageant renforcé aujourd'hui par sa « mise en tourisme » et une programmation culturelle diversifiée.



La véloroute Cœur de France à vélo a été inaugurée le 23 mai 2025

Crédit photo 4.1 Production

Cœur de France à vélo fête sa première année

Randonneurs à vélo mais aussi habitants et familles s'approprient déjà les 50 km de la véloroute qui traverse le territoire en reliant Tours à Bourges.

« Les premiers résultats sont encourageants avec des retours positifs des acteurs touristiques. L'intérêt pour le tourisme à vélo et le slow tourisme se confirme » constate Damien Hénault, vice-président communautaire en charge du développement touristique.

Les premiers comptages réalisés sur le pont de Noyers-sur-Cher et à Saint-Julien-de-Chédon le confirment : 7 749 passages ont été enregistrés du 1^{er} mars au 30 avril 2026, avec un pic de 838 le 18 mars à Saint-Aignan.

Pour Julien Beaudon, directeur et agent de développement du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais, « c'est un bon début qui s'inscrit dans la dynamique favorable de l'itinérance touristique à vélo à l'image de la Loire à vélo, véloroute la plus empruntée d'Europe, avec 1,9 million de voyageurs en deux-roues ».

Au-delà, ce sont d'abord les habitants qui empruntent les routes du Val de Cher et du canal

de Berry pour leurs loisirs et leurs déplacements quotidiens. Sécurisé avec 70 % en site propre, l'itinéraire, matérialisé par un joli logo bleu roi et ocre, fait l'unanimité pour sa fonctionnalité. Ses aires de repos et de service sont particulièrement appréciées.

Une mise en tourisme concertée

La saison 2 doit renforcer la visibilité avec le lancement de nouveaux outils de communication comme le carnet de route qui détaille les tracés, les services de proximité et les sites touristiques. Définis par le comité d'itinéraire associant tous les partenaires (communautés de communes, Pays, offices de tourisme, Pays d'Art et d'Histoire, Nouvel Espace du Cher), ces documents sont distribués dans les gares et sur tout le territoire.

Le label Accueil Vélo fera aussi l'objet d'une promotion. Ouvert aux réparateurs et loueurs de vélo, hébergeurs touristiques, restaurateurs, offices du

« Cœur de France à vélo donne une identité forte au Val de Cher Controis »

tourisme et sites situés à moins de 5 km, il sécurise les randonneurs en itinérance avec l'assurance de services et équipements de qualité, comme par exemple des bornes de recharge pour les VAE.

Pour les élus et acteurs du secteur, l'enjeu est de construire une offre d'activités pour prolonger le séjour des vélo touristes. « Ils ne doivent pas faire que passer. Nous devons susciter leur intérêt en valorisant notre patrimoine (maisons éclusières le long du Cher, châteaux), notre histoire (ligne de démarcation), nos musées ou vignobles qui sont autant de trésors et curiosités à découvrir » assure Julien Beaudon.

Dans les années à venir, des boucles cyclables à partir du Cœur de France viendront renforcer les flux. On pourra ainsi randonner vers la Sologne,



Julien Beaudon, directeur du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais présente le carnet de route de l'itinéraire Cœur de France à vélo

le Pays de Valençay en Berry, la Sologne viticole ou rejoindre la Loire à vélo à Chaumont-sur-Loire depuis Montrichard Val de Cher via Vallières-les-Grandes. Sous l'égide du Pays, un schéma directeur des boucles cyclables à vocation touristique structurera le territoire et le fera reconnaître en tant que « Pays à vélo ».

« Cœur de France à vélo donne une identité forte au Val de Cher Controis ; les futures boucles et aujourd'hui, la programmation culturelle et les animations mises en place par mon collègue Christian Saux, vice-président en charge du développement culturel vont permettre d'irriguer tout le territoire » insiste Damien Hénault.

S'appuyant sur le travail en réseau, l' élu cible une montée en puissance progressive avec un objectif de 500 000 touristes à l'horizon de 10 ans : « Tous les ingrédients sont réunis pour que le Val de Cher Controis devienne une destination cyclable de premier plan, authentique et naturelle ». ■

50

kilomètres en Val de
Cher Controis

9

aires de repos

5

châteaux et sites
patrimoniaux

12

communes
traversées

38

prestataires
"accueil vélo"



Au fil des rencontres sur la véloroute

Professionnels, habitants et cyclotouristes témoignent : la véloroute Cœur de France séduit déjà. Fréquentation, retombées et usages confirment un démarrage prometteur.



Pascal Mareau gérant de Stations Bee's



Thierry Goaslin, gérant de La Pichonnerie

« Une 1^{ère} saison encourageante » pour Pascal, loueur de vélo

Installé depuis 2024 dans le cœur de Montrichard Val de Cher, rue Victor Hugo, Pascal Mareau loue, répare et vend des vélos électriques et classiques sous l'enseigne Stations Bee's. Pour ce professionnel, le lancement de Cœur de France à vélo est sans conteste un plus pour son commerce : « la fréquentation est très correcte et les infrastructures appréciées. Le flux est important vers l'ouest et Chenonceau mais de nombreuses personnes se baladent aussi à vélo vers Saint-Aignan ».

Pascal Mareau estime également que le territoire va bénéficier du flux et de l'image de la Loire à vélo : « sous l'égide du Pays et du Val de Cher Controis, une dynamique commune entre acteurs du tourisme s'installe pour proposer une offre d'activités diversifiée ». Pascal Mareau constate que les offres combinées et premium sont appréciées des touristes à vélo. « Le patrimoine historique, culturel et gastronomique très riche du Val de Cher Controis est un atout. Il est important de travailler tous ensemble pour séduire les prescripteurs ».

« Une belle opportunité » pour Thierry, gérant des chambres d'hôtes La Pichonnerie

Situé au hameau de la Pichonnerie, entre les écluses de Bray et Talufiau à Thésée, le Jardin de la Pichonnerie propose de vastes chambres d'hôtes référencées et un Bistrot vélo pour les cyclistes de passage sur la véloroute.

Son propriétaire Thierry Goaslin est ravi du lancement de Cœur de France à vélo : « La 1^{ère} saison a été satisfaisante avec des groupes et une belle clientèle qui apprécie le calme du site et sa localisation près de Beauval et Chenonceau ». Ce passionné de vélo a construit une halte conviviale, estampillée Accueil vélo où les randonneurs trouvent tout le nécessaire pour se reposer, réparer leurs montures ou un séjour « vélo nature ».

Dans le bistrot, ce sont des softs bio, des bières et vins locaux qui sont servis à la clientèle de touristes et d'habités dont certains profitent aussi de massage bien-être. « Cœur de France à vélo est une vraie dynamique avec des partenaires actifs comme l'Office de Tourisme Sud Val de Loire » se félicite l'hébergeur qui bichonne « son jardin extraordinaire ».



Annie Devoucoux, habitante de Selles-sur-Cher

« Un moment d'évasion » pour Annie, habitante de Selles-sur-Cher

Selloise, Annie Devoucoux a très vite adopté la véloroute pour des balades en famille, à pied ou à vélo. Rencontrée près du canal de Berry, cette sportive accomplie se rendait au hameau de Saugirard distant de 4 km. « Je vais régulièrement chez mon fils. La balade est agréable et totalement sécurisée » expliquait-elle.

Dotée d'un vélo à assistance électrique, Annie avait prévu pour sa randonnée de la journée de se rendre à Villefranche-sur-Cher avec sa petite-fille de

14 ans. La distance de 18 km ne l'effraie pas sur une route accessible, en site propre et sans dénivélé.

« Je suis déjà allée pique-niquer à Châtres-sur-Cher, c'est un moment d'évasion au bord de l'eau et surtout sans voiture » précise-t-elle en insistant aussi sur l'intérêt d'emprunter la véloroute pour les trajets du quotidien.



Émilie Dupenas découvre la véloroute

« De belles découvertes patrimoniales » pour Émilie, randonneuse

Rencontrée à Selles-sur-Cher près du canal de Berry, Émilie

Dupenas a découvert avec plaisir la nouvelle véloroute. Pour une première balade en Val de Cher, cette cyclotouriste chevronnée a choisi de randonner entre Montrichard Val de Cher et Vierzon, un format aller-retour de 162 km. Une halte au camping de Vierzon où elle a dormi sous la tente a pimenté son excursion ensoleillée.

« L'itinéraire est super sympa avec de belles découvertes patrimoniales comme la cité médiévale de Mennetou-sur-Cher ou le pont-canal de Châtillon-sur-Cher au-dessus de la Sauldre » assure

la jeune femme adepte du vélo à assistance électrique. Elle a aussi vécu de belles rencontres comme celle avec Christian, un musicien monestois qui lui a offert un café ou le gérant du camping CampO'village vierzonnais pour « un partage de vie ».

Ravie de ce « lâcher prise » dépaysant sur un parcours sécurisé et parfaitement balisé, Émilie a rechargé ses batteries. Elle reviendra sur le parcours du Cœur de France à vélo pour une itinérance sans doute un peu plus longue. ■

Une journée avec ... les artistes sur la véloroute

L'itinéraire cyclable Cœur de France à vélo est l'occasion pour le Val de Cher Controis d'enrichir sa dynamique culturelle autour de son patrimoine naturel, fluvestre et éclusier. Plusieurs projets artistiques en direction des jeunes et des habitants animent la saison touristique.



Crédit photo Lapin

« Le Cher donne une identité au territoire, il est une opportunité pour développer un projet culturel autour de sa vallée avec nos partenaires et d'y relier le reste du territoire. C'est un trait d'union » explique Christian Saux, vice-président en charge du développement culturel.

Pour réaliser cet objectif, le Val de Cher Controis s'appuie notamment sur le Nouvel Espace du Cher (NEC) dont le projet « Cher Rivière, les haltes éclusières » envisage un parcours patrimonial, culturel et aquatique entre Saint-Aignan et Villandry afin de découvrir les 16 sites éclusiers. L'an passé, le Parcours Sonore [DÉ~RIVES] sur le site éclusier de Vineuil à Monthou-sur-Cher avait lancé la dynamique.

Cette saison, le programme est riche de plusieurs propositions. Du 26 au 29 mai, le théâtre était à l'honneur avec les Impromptus Molière, une tournée du Théâtre des Vallées mise en scène par Catherine Bayle. Venus en roulotte, tirée par un cheval, quatre comédiens se sont transformés au gré du hasard et ont joué des scènes « sorties du chapeau » issues du répertoire de Molière.

Les représentations étaient accompagnées pour les scolaires (Saint-Aignan, Montrichard) et le public (Pontlevoy) de visites de rivière et du patrimoine associant Pays d'Art et d'Histoire et NEC. La tournée visait à valoriser l'itinérance douce et à préfigurer le parcours culturel du Cher en suivant les maisons éclusières de Saint-Aignan à Montrichard Val de Cher et en le faisant rayonner par une clôture à l'abbaye de Pontlevoy.

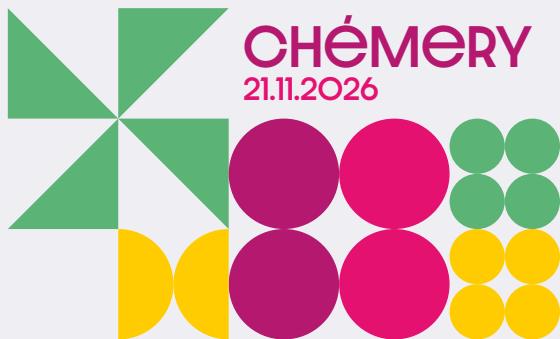
Porté par l'association montholienne Au bord de l'eau, un projet triennal de trois résidences d'auteurs et illustrateurs a démarré en mars dernier. Il s'agit d'une démarche de médiation et de sensibilisation aux patrimoines naturels et culturels du Cher canalisé qui se ponctuera en 2028 par l'édition d'un ouvrage collectif.

Le carnetiste Lapin a inauguré ce cycle de résidences en sillonnant les bords de Cher en mobylette et assurant ateliers et rencontres. Coproduite par les communautés de communes Val de Cher Controis et Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher et le NEC, cette 1^{ère} résidence est soutenue par la Région Centre-Val de Loire et Ciclic. Elle se conclura le 12 septembre au Moulin d'Assenay par une fête lors de laquelle Lapin et les participants aux ateliers présenteront leurs croquis.

« Cette mise en récit illustrée du projet de réhabilitation des maisons éclusières et de leur inscription dans l'histoire et les paysages de la vallée du Cher est une expérience inspirante » précise l'artiste dont l'itinérance se poursuivra en juin et septembre.

Le 19 septembre, c'est une balade festive à bicyclette qui sera proposée dans le cadre des Échappées à vélo. Baptisée « d'une écluse à l'autre », cette promenade gratuite permettra de découvrir le patrimoine fluvial à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Au fil du parcours de 21 km entre Saint-Aignan et Montrichard Val de Cher, les cyclistes découvriront les sites éclusiers et profiteront d'animations culturelles, festives et gourmandes. ■

FORUM DE L' HABITAT



Agenda

CINÉ PLEIN AIR

15 films projetés à la tombée de la nuit tout au long de l'été.

DU 12 JUIN AU 21 AOÛT
Communes du Val de Cher
Controis

VENTS D'ÉTÉ

Cordes en balade en Val de Cher Controis

Trois jours de musique autour des cordes entre classique et contemporain avec les lauréats de la fondation Gautier Capuçon.

VEN. 3 JUILLET • 20 H 30
Cinéma le Régent à
Montrichard Val de Cher

SAM. 4 JUILLET • 20 H 30
Caves du château à
Châteaueux

DIM. 5 JUILLET • 11 H 00
Parc du château de Mareuil-
sur-Cher

FÊTE DU JEU

16^e édition de la fête du jeu organisée par le service enfance jeunesse et la ludomobile.

MER. 29 JUILLET
Jardin public de Contres

FÊTE DE LA JEUNESSE

5^e fête de la jeunesse avec de nombreuses animations pour les jeunes du territoire.

JEU. 6 AOÛT
Sassay

JOURNÉES DU PATRIMOINE

D'une écluse à l'autre

RDV culturels, festifs et/ou gourmands.

SAM. 19 SEPT.
Montrichard, Monthou-sur-
Cher et Saint-Aignan

DIMANCHE EN FAMILLE

Dis Horatio

Spectacle tout public dès 9 ans d'après Hamlet de William Shakespeare par la Compagnie 21.

DIM. 11 OCT. • 16 H 00
Selles-sur-Cher

DIM. 6 DÉC. • 16 H 00
Le Controis-en-Sologne

DIM. 13 DÉC. • 16 H 00
Montrichard Val de Cher

VENTS D'AUTOMNE

L'histoire du soldat par le Cuivres Projekt.

SAM. 21 NOV. • 20 H 30

Voyage de Florence à Moscou par les cordes de l'EO41.

DIM. 22 NOV. • 16 H 00
Théâtre du Grand Orme à
Feings

FORUM DE L'HABITAT

Rénovation énergétique, adaptation des logements au handicap ou au vieillissement : rendez-vous au 1^{er} forum de l'habitat organisé en Val de Cher Controis.

SAM. 21 NOV. • 10 H 00
Chémery

Plus d'événements sur
www.val2c.fr



Attention, agenda prévisionnel sous réserve de modifications.

VENTS

CORDES EN BALADE
EN VAL DE CHER CONTROIS

3-4 juillet 2026

Lauréats de la Fondation
Gautier Capuçon

Élise Bertrand, Coline Moreau,
Shicong Li, Adrian Herpe

10 €, 5 € réduit, gratuit - 12 ans

**Montrichard
Châteauvieux**



5 juillet 2026

Élèves et professeurs
de l'école de musique
communautaire

Gratuit

Mareuil-sur-Cher

D'ÉTÉ



Info et résa : culture@val2c.fr
www.val2c.fr



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès